

**PROGRAMME INTITUTS ET INITIATIVES**  
**Appel à projet – campagne 2021**  
**Proposition de projet de recherche doctoral (PRD)**  
**IIE - Initiative Interculturalité et Europe**

**Intitulé du projet de recherche doctoral (PRD): EURO-Maghreb**

**Directeur.rice de thèse porteur.euse du projet (titulaire d'une HDR) :**

NOM : **WARLOUZET** Prénom : **Laurent**  
Titre : Professeur des Universités ou  
e-mail : laurent.warlouzet@sorbonne-universite.fr  
Adresse professionnelle : 28 rue Serpente, 75006 Paris, bureau S201  
(site, adresse, bât., bureau)

**Unité de Recherche :**

Intitulé : SIRICE  
Code (ex. UMR xxxx) : UMR8138

**École Doctorale de rattachement de l'équipe (future école doctorale du.de la doctorant.e) :** ED188-Histoire moderne et contemporaine

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) : 3 à 100% (2017, 2020, 2020) + 1 à 50% (2017)**

-----  
**Co-encadrant.e :**

NOM : Prénom :  
Titre : Choisissez un élément : ou HDR   
e-mail :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :  
Code (ex. UMR xxxx) :

**École Doctorale de rattachement :** Choisissez un élément :  
Ou si ED non Alliance SU :

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) :**

**Co-encadrant.e :**

NOM :

Prénom :

Titre : Choisissez un élément : ou

HDR

e-mail :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :

Code (ex. UMR xxxx) :

**Choisissez un élément :**

**École Doctorale de rattachement :**

Ou si ED non Alliance SU :

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) :**

**Cotutelle internationale :**  Non  Oui, précisez Pays et Université :

**Selon vous, ce projet est-il susceptible d'intéresser une autre Initiative ou un autre Institut ?**

Non  Oui, précisez Choisissez l'institut ou l'initiative :

## **Description du projet de recherche doctoral (*en français ou en anglais*) :**

*Ce texte sera diffusé en ligne : il ne doit pas excéder 3 pages et est écrit en interligne simple.*

*Détailler le contexte, l'objectif scientifique, la justification de l'approche scientifique ainsi que l'adéquation à l'initiative/l'Institut.*

*Le cas échéant, préciser le rôle de chaque encadrant ainsi que les compétences scientifiques apportées. Indiquer les publications/productions des encadrants en lien avec le projet. Préciser le profil d'étudiant(e) recherché.*

L'Europe occidentale et le Maghreb : organiser les rapports Nord-Sud dans la mondialisation libérale, 1979-1989.

### I. Objectif scientifique

Comment se réorganisent les rapports entre l'Europe et le Maghreb, et au-delà entre le Nord et le Sud, dans la décennie 1980, celle de diffusion de la mondialisation libérale ? Les rapports entre l'Europe occidentale ont toujours été étroits à la période contemporaine. Ils s'inscrivent dans une perspective triple, post-coloniale tout d'abord, régionale ensuite, et enfin globale, que le travail de thèse devra approfondir afin de combler des angles morts de l'historiographie.

La première dimension traduit l'intensité des relations entre l'ancienne métropole coloniale et les trois pays du Maghreb, le Maroc et la Tunisie ayant acquis leur indépendance pacifiquement en 1956, l'Algérie après une longue lutte en 1962. Les rapports post-coloniaux restent intenses. Toutefois, la dimension proprement économique et internationale de ces échanges, en relation avec la mondialisation, a été peu explorée tant les questions migratoires et de politique intérieure ont dominés les études portant sur les relations franco-maghrébines. Pourtant, la France, mais aussi d'autres pays européens comme l'Allemagne, ont pu investir des sommes considérables dans les trois pays du Maghreb, soit directement par des accords intergouvernementaux, soit par le biais d'investissement d'entreprises, notamment dans le textile ou les 'grands projets'.

A l'échelle de la Communauté européenne, les rapports avec le Maghreb sont aussi un angle mort car les trois pays concernés ne sont pas intégrés dans la politique d'« association » lancée par la CEE avec certains pays d'Afrique à partir de 1963 (accords de Yaoundé puis de Lomé). Ces relations ont fait l'objet de nombreux travaux, mais pas celles existantes entre la Communauté et le Maghreb. Pourtant, les sujets d'intérêts commun croissent dans les années 1980. A partir de 1985, avec l'accord de Schengen, les questions migratoires investissent l'arène européenne, ce qui pose le problème de la coordination des politiques de visa et d'immigration, et qui motive d'ailleurs le refus français d'élargir la zone Schengen à l'Italie. A partir de 1986, le projet de marché unique entraîne une puissante dynamique législative communautaire, qui remet en cause certaines relations économiques entre l'Europe et le Maghreb. La Communauté possédant le monopole des négociations commerciales, c'est à ce niveau que les discussions sur la réorganisation des flux commerciaux avec le Maghreb doivent être étudiées. Même si un important travail de doctorat a été entamé en 2006 par Houda Ben Hamouda sur les relations entre Europe et Maghreb, il n'a jamais été terminé et n'a donné lieu qu'à des articles portant sur les années 1960 et 1970. Les années 1980 demeurent donc une terre vierge.

Enfin, et surtout, le sujet s'insère dans la refonte des relations Nord/Sud confrontée à une



mondialisation plus libérale dans les années 1980. La thématique des rapports « Nord/ Sud », terme des années 1970 et 1980 équivalent à l'expression contemporaine « émergés et émergents », est un front pionnier de la recherche. Si les travaux se sont multipliés sur les années 1960 et 1970, celles de l'émergence du mouvement des non-alignés (1961), puis de la Conférence des Nations-Unis sur le commerce et le développement (CNUCED, 1964), et du « Nouvel ordre économique » (1973), ils restent encore embryonnaires sur la période de 1980. Pourtant, celle-ci est marquée par des mutations considérables comme le rapport Berg de 1981, publié par la Banque Mondiale, qui préconise une réorientation des politiques de développement dans une voie plus libérale. La même année, la conférence de Cancun sanctionne la fin des grandes messes Nord / Sud, à l'initiative d'un président américain plus libéral que ses prédécesseurs. L'avènement de Margaret Thatcher en 1979, puis de son partenaire américain Ronald Reagan un an plus tard, traduit d'ailleurs une évolution vers une conception plus libérale de la mondialisation, et des politiques de développement. La crise de la dette des pays du Sud, qui commence avec le Mexique en 1982 et qui n'épargne pas le Maghreb, manifeste clairement la mutation des rapports de force. La problématique de l'annulation des dettes s'impose au cœur des relations Nord/Sud.

Sur le plan politique des relations Nord/Sud, les pays du Maghreb, ont joué un rôle important au sein de la CNUCED, en particulier l'Algérie qui était en pointe dans le mouvement des non-alignés. Leur coordination a toujours été délicate, même s'ils se lancent en 1990 dans une Union du Maghreb arabe modelé sur la Communauté européenne, le but étant d'instaurer d'abord une zone de libre-échange puis un marché commun. Cette tentative d'intégration régionale reste d'ailleurs très mal connue et l'un des objectifs de la thèse sera de l'explorer.

Le sujet débute en 1979, année marquée par le second choc pétrolier, mais aussi par une vigueur nouvelle des acteurs religieux au sein du monde moyen-oriental (révolution iranienne, prise d'otage de la Grande Mosquée de la Mecque), et par un tournant néolibéral visible dans l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et par le choc Volcker. La période s'interrompt en 1992, année charnière tant pour l'Europe, avec la conclusion du Traité de Maastricht ouvrant la voie à l'Union monétaire, que pour le Maghreb, alors que la guerre civile commence en Algérie avec l'annulation des élections le 26 décembre 1991. C'est également cette année-là que l'Union du Maghreb arabe perd sa dynamique. La chute de l'URSS, qui avait représenté un allié important pour l'Algérie, est aussi notable. Enfin, le compromis final annonçant la fin de l'Uruguay Round du GATT est conclu au même moment, et traduit la puissance d'une mondialisation libérale

## II. Approche scientifique : Méthode, sources et attentes

Un tel sujet nécessite une bonne maîtrise de l'histoire économique, de l'histoire de la construction européenne, de l'histoire des relations internationales et des connaissances sur les pays du Maghreb. Le caractère multi-scalaire de l'étude impose une bonne maîtrise des archives diplomatiques à plusieurs niveaux. Le sujet devra donner lieu à l'exploration d'archives politiques, diplomatiques et économiques françaises, britanniques et maghrébines, sachant que l'accès à ces dernières est très inégal et que les documents sont souvent en langue arabe. Certains chercheurs ont eu accès à des documents algériens, marocains et tunisiens de la période mais avec beaucoup d'incertitudes. Les archives des Communautés européennes sont également essentielles. Enfin, les archives d'organismes internationaux particulièrement important dans les politiques de développement, comme la CNUCED (archives à Genève) et la Banque mondiale (Bird, archives à Washington) complètent le dispositif

## III. Interculturalités et Europe



La dimension interculturelle est consubstantielle au sujet. Elle est présente sur trois plans. En Europe, le processus de décision au sein de la Communauté est marqué par des tensions entre des visions nationales concurrentes. Sur cette question des relations avec le Maghreb s'opposent, d'un côté, des pays à tradition coloniale, comme la France ou le Royaume-Uni, toujours très interventionnistes, et d'un autre côté, des pays comme l'Allemagne, plus réticents, et qui mobilisent volontiers un argumentaire hostile au colonialisme et au néocolonialisme. Au sein du Maghreb, la dimension interculturelle peut se percevoir par les intérêts distincts des trois Etats représentés, au-delà d'une proximité géographique et culturelle. L'Algérie en particulier a toujours entretenu une position géopolitique particulière du fait du prestige attaché à sa guerre d'indépendance, et de son rôle subséquent dans le mouvement des non-alignés. Enfin, l'interculturalité est présente au niveau des rapports entre la Communauté européenne et le Maghreb, deux sociétés différentes, mais marquées par de puissantes relations politiques et culturelles. L'émigration du Maghreb vers l'Europe en particulier, n'a pas concerné que la France, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas ou l'Allemagne, sachant que les pays d'Europe du Sud sont concernés à cette époque par des flux de passage.

IV. Profil de l'étudiant(e) recherché(e): 1) master en histoire contemporaine (spécialité histoire économique, des relations internationales, du monde arabe ou de la construction européenne); 2) connaissance au moins passive de l'arabe; 3) une expérience d'enseignement de l'histoire serait un avantage additionnel car la bourse doctorale pourrait donner lieu à un monitorat d'enseignement.

V. Éléments bibliographiques :

AGHROUT Ahmed, SUTTON Keith, « Regional Economic Union in the Maghreb », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 28, 1990, p. 115-139.

BADEL Laurence, *Diplomatie et grands contrats au XXe siècle*, Paris, 2010.

BEN HAMOUDA Houda, BOUCHARD Mathieu (dir.), *La construction d'un espace euro-méditerranéen. Genèses, mythes et perspectives*, Bruxelles, 2012.

CHALABI Fadhil, *Oil Policies, Oil Myths : Analysis and Memoir of an OPEC "insider"*, Londres, 2010.

DUNKEL Jürgen, *The non-aligned movement: organization and politics (1927-1992)*, Leiden, 2019

GARAVINI Giuliano, *After Empires, European Integration, Decolonization, and the Challenge from the Global South 1957-1986*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

KOTT Sandrine, *Organiser le monde. Une autre histoire de la guerre froide*, Paris, Seuil, 2021.

KUNKEL Sonke, « Contesting Globalization : The United Nations Conference on Trade and Development and the Transnationalization of Sovereignty », in Marc Frey, Soren Kunkel et Corina Unger (ed.), *International Organizations and Development, 1945–1990*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014, p. 240-252.

MIGANI Guia, « Development aid : historic priorities and new dynamics », in Eric Bussière et al. (eds.), *The European Commission, 1973-1986*, Bruxelles, 2014.

PAOLI Simone, *Frontiera Sud. L'Italia e la nascita dell'Europa di Schengen*, Milan, 2018.

**Merci d'enregistrer votre fichier au format PDF et de le nommer :  
«ACRONYME de l'initiative/institut – AAP 2021 – NOM Porteur.euse Projet »**

***Fichier envoyer simultanément par e-mail à l'ED de rattachement et au programme :  
[cd\\_instituts\\_et\\_initiatives@listes.upmc.fr](mailto:cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr) avant le 20 février.***